

# Paroles Citoyennes

Venelles pour Vous - Venelles en Vie

novembre 2008

## Dormez tranquilles...



Dormez tranquilles, braves Venellois : le maire et son équipe veillent et sur-veillent, pas vrai Edvige ?

Tant d'attention mérite un grand merci. Ne gagnerons-nous pas bientôt le concours de la ville la plus paisible de France ? Une nouvelle médaille à notre palmarès ? Pour compléter celle des villages fleuris, celle des économies d'énergie...

Réjouissons-nous ! Depuis 2001, la population scolaire diminue, des classes ferment et nous entendons de moins en moins les cris stridents de ces braillards en culotte courte qui mettent souvent nos nerfs à vif.

Réjouissons-nous! La population vieillit peu à peu ; les jeunes générations quittent Venelles faute d'avoir les moyens de s'y loger. Nous serons donc peut-être les premiers à fermer nos maternelles, faute d'effectifs ; anticipant ainsi une politique gouvernementale qui souhaite de toute manière les voir disparaître.

Par contre, il faudra songer à agrandir le cimetière...

Beau modèle de développement durable !

Mais les personnes les plus vulnérables ne sont-elle pas justement les personnes âgées?

Rassurons-nous encore, à l'avant-garde du progrès, contrairement à l'immense majorité des communes françaises, Monsieur le Maire veille toujours. Il nous a commandé l'arme du siècle pour sa police : le fameux TASER\* ! Il ne s'est pas laissé polluer le cerveau par ceux qui opposent le principe de précaution, les Droits de l'Homme ou la Constitution ; il a foncé, pour assurer l'intégrité des biens et des personnes à ses administrés.

Il a même poussé la prévoyance jusqu'à acheter des défibrillateurs au cas où un malfaiteur aurait la mauvaise idée de ne pas supporter une décharge électrique de 50 000 volts !

Dormez tranquilles, notre maire aime l'innovation et la modernité : pour preuve les

caméras de surveillance qui fleurissent un peu partout !

Comment, vous faites parfois un cauchemar ? Vous rêvez qu'une horde de nomades vient s'installer sur la commune ?

Réveillez-vous ! Ce n'était qu'un mauvais rêve... Rappelez-vous les paroles de Monsieur Saez pendant la campagne municipale : tant qu'il sera en place, il n'y aura pas de gens du voyage chez nous. Donc, tout va bien.

Certes, la préfecture a rappelé la commune à l'ordre ? Il y aurait des lois ? Des lois qui nous concernent ? Que nenni ! Monsieur le Maire veille toujours et encore, il nous l'a garanti, il a même mis son mandat en jeu, foi d'animal intérêt et principal!

Alors dormez bien sur vos deux oreilles, gardez les yeux bien fermés et surtout n'écoutez pas les mauvaises langues : car Venelles est l'exception qui confirme la règle, un modèle envié de tous, souvent cité dans la presse et pas seulement locale. Tout va pour le mieux, enfin, pour le moment ça va. A plus tard...

*\* Pour rappel, le taser, du nom de son principal fabricant, est un pistolet à impulsion électrique de portée maximum de 7,60 mètres qui propulse deux électrodes reliées à un fil isolé à la vitesse de 50 mètres par seconde. Au contact de sa cible, le pistolet libère une décharge de 50 000 volts. Tout ça a pour conséquence de bloquer le système nerveux de la cible. En principe, c'est sans danger. Enfin, certains spécialistes, sans doute des mauvaises langues, disent qu'il ne faut quand même pas être cardiaque... Ah vraiment quels mauvais esprits que ceux-ci de dire des choses comme celles-là...*

Education	Page 2
Aire d'accueil	Page 3-4
Un peuple réagit enfin	Page 4

# Education: la grande braderie

M. Darcos, Ministre de l'Education Nationale, vient de porter sa première attaque médiatique contre l'école maternelle.

La logique du Ministre est simple : pour diminuer le déficit de l'Etat, la solution évidente est de réduire le nombre de fonctionnaires, dont les enseignants font partie. La responsabilité de la petite enfance incombe-t-elle vraiment à un Etat ? Y a-t-il une réelle nécessité à rémunérer des diplômés (BAC + 5) pour assurer le bien-être et le bon développement de ces petits de 3 ans qui salissent encore leur culotte et font la sieste tous les jours ?

Si des spécialistes de l'enfance ont prétendu que tout se jouait avant 6 ans, ce n'est pas une raison pour gaspiller l'argent des contribuables en payant un personnel hautement qualifié pour s'occuper de vulgaires marmots !

Et bien justement, nous, nous pensons que ces années sont extrêmement importantes et demandent de la maîtrise, de l'efficacité et la plus grande vigilance. Pourquoi nous envie-t-on en Europe, notre école maternelle ?

Parce qu'elle sait anticiper les difficultés en tant que lieu de prévention, et qu'elle tend à réduire au plus tôt les inégalités pour que chacun bénéficie des mêmes chances au sein du système scolaire.

Parce qu'elle a pour vocation de développer et de parfaire le langage, véhicule culturel d'une nation, à un moment sensible de la croissance juvénile. Parce qu'elle a pour vocation de socialiser le jeune enfant en lui apprenant à vivre avec ses pairs pour devenir plus tard, un citoyen conscient de sa place, de ses droits et de ses devoirs.

Parce qu'elle a pour vocation d'éveiller, de maintenir et de stimuler l'envie de savoir, l'envie de découvrir et l'envie de s'instruire. Parce qu'elle est tout cela sauf un lieu de garderie ou de maternage !

Ses objectifs sont nobles et difficiles, ils ne peuvent pas s'atteindre dans n'importe quelles conditions ni avec n'importe qui !

Alors, vous qui avez sans doute bénéficié de cet enseignement jadis, et vous : parents ou futurs parents, directement concernés, battez-vous

pour que cette institution demeure !

Les grèves enseignantes sont

parfois impopulaires et pourtant ce sont

les droits de tous, l'avenir de notre pays à travers ses enfants qu'elles défendent, comprenez-les, soutenez-les, rejoignez-les !

N'écoutez pas les manœuvres ministérielles dont le seul but est de diviser, d'effrayer, de culpabiliser ! Vous vous demandez peut-être ce que vient faire un tel sujet dans une revue locale ?

Il y a sa place parce que ce problème sera sans doute l'un des enjeux lors des prochaines élections municipales.

En effet, qui prendra en charge l'accueil des enfants de moins de 5 ans si les maternelles disparaissent ? Les collectivités locales, bien sur ! Qui paiera pour ce service ? Les parents et les contribuables dont les impôts locaux se verront inévitablement augmenter !

Si nous ne voulons pas que ce scénario devienne une réalité demain, réveillons-nous !

Si nous désirons que nos principes nationaux de liberté, d'égalité et de fraternité subsistent, battons-nous !

Si vous Madame, Monsieur, vous craignez de devoir renoncer à exercer votre métier, une activité professionnelle, pour garder vos enfants faute de structure d'accueil ou de moyen financier, révoltez-vous, révoltons-nous !

Cette attaque du ministre contre nos maternelles concerne toute la population, d'une façon ou d'une autre, alors réagissons dès aujourd'hui !

Analysons bien les actes de ce gouvernement concernant la justice, la santé publique, la sécurité sociale, les régimes spéciaux, les retraites et l'école... Le service public est menacé de toutes parts. Aujourd'hui, demain nous en subirons tous les conséquences désastreuses.

Il n'est pas trop tard !

Nous pouvons encore changer le cours des réformes antisociales qui précarisent chaque jour un peu plus nos existences.

Ensemble !



# Aire d'accueil des gens du voyage : La loi nous rattrape

L'aire d'accueil des gens du voyage est un sujet sensible, mais, comme nous l'avons dit pendant la campagne électorale lors des questions posées en réunion publique, la loi est là et elle devra être respectée.

On pourra répéter à l'envi :

*"Moi Maire, il n'y aura pas d'aire d'accueil à Venelles"*, la loi est applicable et le préfet la fera respecter inévitablement.

Nous refusons la politique de l'autruche.

Les législateurs ont édicté cette loi pour mettre fin à une situation qui n'est sans doute pas acceptable dans une république moderne.

A savoir :

-des installations sauvages où les conditions de salubrité ne sont pas respectées.

-des branchements eau et électricité illicites,

-des implantations non prévues pour cela et qui irritent le voisinage.

Cette loi est donc là pour réglementer l'installation temporaire des gens du voyage dans le respect des droits et des devoirs de tous.

En clair que dit- elle ?

Toute Commune de plus de 5 000 habitants doit aménager une aire d'accueil. Le recensement pris en compte est celui de 1999.

Un schéma directeur départemental définit, en adéquation avec les prérogatives de la loi, les conditions d'aménagement de cette aire et le secteur géographique autour de la Commune concernée.

Dans son secteur (regroupant les communes de Venelles, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues et Peyrolles en Provence), Venelles était la seule commune qui avait plus de 5 000 habitants selon le recensement de 1999.

En conséquence, elle doit offrir, selon la loi, une aire d'accueil aux gens du voyage de 30 à 40 emplacements.

Un très gros travail a été fait\* lors de réunions extra-municipales pendant la période 2005-2006. Un conseil Municipal a suivi les conclusions de ce travail, les élus d'opposition de "Venelles pour vous" (Evelyne Coursol, Didier Desprez, Danièle Lambert et Pierre Morbelli) avaient voté, comme l'unanimité des élus municipaux, contre les conditions de l'obligation faite à la Commune pour la mise en place de cette aire d'accueil (site d'implantation et nombre d'emplacements).

Par ailleurs, le schéma directeur départemental dont l'arrêté a été publié en 2002, était contestable dans les deux mois qui suivaient. Les élus de l'époque (déjà bien sûr, Jean-Pierre Saez et ses comparses) ne l'ont pas fait. Ils n'ont pas non plus assisté à la réunion d'élaboration à laquelle ils étaient conviés.

Plus encore, lors d'un Conseil Communautaire, les conditions de cette aire d'accueil, soit 42 emplacements et la proposition d'un site d'implantation ont été proposées. Elles ont été alors acceptées par le même Monsieur Jean-Pierre Saez, vice-Président.

Notre position qui n'a jamais changé depuis cette époque :

Il aurait fallu (on le pouvait) réagir bien plus tôt et notamment développer les arguments suivants :

-42 emplacements veulent dire 42 familles donc une proportion trop forte par rapport à la population venelloise ; d'autant que la loi nous impose un nombre compris dans une fourchette de 30 à 40 !



\*Notamment par les associations CIQ de Venelles (<http://ciqdevenelles.free.fr/>) et Venelles Environnement (<http://membres.lycos.fr/venellesenviro/>).

...suite de l'article page 3

-La réserve foncière de la Commune est faible, à tel point qu'il est difficile de respecter une autre loi : la loi S.R.U qui demande aux Communes d'avoir 20% de logement social.

-Sachant qu'il existe déjà une aire sauvage sur la commune du Puy-Sainte-Réparade où résident déjà des gens du voyage, des négociations auraient dû être menées avec les communes alentour...

Aujourd'hui la Commune de Venelles fait un recours devant le Tribunal Administratif,

pourra-t-elle encore faire valoir ces arguments face au préfet ?

Et attention : Si ce recours est rejeté, le Préfet peut de droit réquisitionner un terrain communal répondant aux critères définis par la loi (circulaire 2001-49 du 05/07/2001).

Les paroles démagogiques sont vite balayées face aux réalités de la loi !

Les actes efficaces ont cruellement manqué dans ce dossier.

Les intérêts des Venellois auraient dû être défendus!

## Un peuple réagit enfin !

Au-delà des aspects politiques, gauche - droite... Nous savons bien qu'aux Etats-Unis d'Amérique, la gauche est tout de même assez droitisante... Et que l'arrivée de Barack Obama à sa tête ne va pas changer du tout au tout la politique protectionniste et ultra patriotique de ce pays...

Mais quelle évolution. Quelle révolution presque !

40 ans après l'assassinat de Martin Luther King pour avoir prôné, dans la non violence, l'égalité entre les "blancs" et les "noirs"... Quelques mois après le décès de Rosa Parks, celle qui en 1955, avait refusé de laisser sa place assise dans le bus à un blanc et qui avait déclenché le mouvement qui devait bien plus tard mettre fin à la ségrégation aux Etats-Unis et favoriser, au-delà des origines de chacun, l'égalité entre tous les hommes...

En d'autres temps, ce pays nous a déjà fait vivre quelques rêves comme en 1969 avec les

astronautes marchant sur la Lune... Aujourd'hui encore, ce qui arrive à ce pays suscite l'espoir, l'espoir peut-être un peu fou d'un monde meilleur pour demain... Pas seulement parce que cet homme élu aujourd'hui va nous sortir une fois pour toutes de la désastreuse "ère Bush", pas seulement parce que cet homme élu aujourd'hui est "noir", mais parce que justement, il n'est pas "noir" mais l'héritier de la rencontre de différentes origines et que, surtout, il se dégage de lui une grande humanité et de grands espoirs pour demain...

En tout cas, peut-être à nouveau nous osons dire aujourd'hui... "un petit pas pour l'homme mais un grand pas pour l'humanité"...

**STAND FOR  
CHANGE**

Paroles citoyennes est l'expression de l'opposition venelloise qui se veut résolument constructive. Ce journal est ouvert à tous les citoyens qui partagent nos convictions et désirent s'impliquer dans la vie communale.

Directeur de la Publication : Patrice Campan  
Rédactrice en chef : Evelyne Coursol  
Comité de rédaction : Marc Andujar, Jean Bergonzi, Viviane Bergonzi, Michèle Bosc, Jacques Legaigoux, Yolande Mallegol, Pierre Morbelli, Marie-Pierre Peyrou, Véronique Pinson, Monique Poupaud.

Paroles Citoyennes, 6 les logis, 13770 Venelles  
<http://venellespourvous.free.fr>